

Brignais, le 30 juin 2014

Les Ripatons

Adresse : 40 chemin des quatre vents
CP : 69530 BRIGNAIS
Tél : 06.67.26.92.83 email denise.bel@wanadoo.fr

NOTICE D'INFORMATION

SEJOURS BRETAGNE

Côtes d'Armor entre Paimpol et le pays des Abers
Séjour 1 : 9 jours : du mardi 26/05 au mercredi 3/06/2015
Séjour 2 : 9 jours : du mercredi 27/05 au jeudi 4/06/2015
N° sera attribué ultérieurement

Le séjour est ouvert exclusivement aux adhérents de l'Association, à jour de cotisation et de licence de la FFRP.

Du fait du succès du sondage réalisé (plus de 36 personnes en quelques jours !...), nous avons décidé de maintenir le séjour mais en limitant à 32 le nombre d'inscrits, et en adoptant une organisation qui reste souple et acceptable pour les organisateurs.

Il y aura donc 2 groupes de 16 personnes, appelés **Séjour 1** et **Séjour 2**, qui feront le même parcours, mais dans des sens opposés et avec un jour de décalage puisque le point d'arrêt est Lannion.

Nous ne nous rencontrerons donc pas (dommage !).

Le séjour 1, encadré sur place par Jean-Claude Marie et Jean-Paul Fontaine, ira dans le sens Paimpol, Lannion, Roscoff

Le séjour 2, encadré par Robert Plantier et Jean-Noël Velay, ira en sens inverse

Les dates sont indiquées dans le titre.

Le Doodle d'inscription vous permettra de choisir votre groupe et les inscriptions seront prise en compte dans l'ordre d'inscription du Doodle. Vous aurez 4 jours pour faire parvenir à Jean-Paul vos 3 chèques, passé ce délai, vous serez remplacé par la personne suivante de la liste d'attente.

Il sera possible de changer de groupe à condition de trouver quelqu'un qui accepte l'échange; le changement de groupe sera validé par Jean-Claude.

PROGRAMME

Nous vous rappelons les éléments contenus dans notre précédente newsletter et qui n'ont guère changé: nous avons choisi de vous proposer un séjour de 9 jours (déplacement compris) sur ce qui est certainement la plus belle côte de l'Atlantique, nous avons nommé les Côtes d'Armor.

Dans ces Côtes d'Armor, il y a en plus des petits paradis qu'on aimerait vous faire découvrir.

Séjour en semi itinérance avec 3 jours à Paimpol, 1 jour à Lannion et 3 jours à Roscoff (ou vice versa !).

Les randos journalières seront entre 18 et 20km (ne nous demandez pas le dénivelé !); il sera toujours possible, pour les personnes fatiguées, de rester à l'hôtel pour se reposer au lieu d'aller randonner.

3 randos autour de Paimpol: ile de Bréhat, pointe de l'Arcouët, et falaises de Plouha.

1 randos autour de Lannion: rando au coeur de la Côte de Granit Rose.

3 randos autour de Roscoff: ile de Batz, presqu'île de Carantec, et pays des Abers, près de Plougarneau (Pic de la chèvre).

DEPLACEMENTS:

Nous avons opté pour une solution raisonnable coté fatigue:

- train jusqu'en Bretagne
- location sur place de véhicules 9 places (que nous limitons à 8 personnes en raison des bagages).

HEBERGEMENT

en demi pension dans des hôtels 2 ou 3 étoiles

COUT DU SEJOUR

Le budget global, hors boissons, déplacement compris, est évalué à 800€ par personne.

Dans chaque groupe, il y aura une gestion particulière des boissons communes, par contre les boissons individuelles seront bien entendu payées au fur et à mesure par les demandeurs.

Nous attendons confirmation des prix, mais nous partons sur ces bases (il est possible qu'on vous demande de réajuster le 3^e chèque plus tard) .

Ce prix comprend :

- les frais administratifs
- l'assurance annulation
- le trajet en train et la location des minibus
- la demi-pension

Ce prix ne comprend pas:

- les pique-niques
- les boissons
- les dépenses personnelles
- les assurances facultatives (bagages, assistance rapatriement)
- d'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

INSCRIPTIONS

Vous aurez à donner 3 chèques dès l'inscription sur doodle. Ils seront débités selon l'échéancier envisagé suivant:

- 250€ (30% débité fin septembre)
- 250€ (30% débité janvier)
- 300€ (réajustable) (solde débité début mars).

Pour confirmer l'inscription Doodle, ils doivent parvenir à Jean-Paul Fontaine dans les 4 jours. Ses coordonnées:

39bis Chemin du Clos Burtin
69230 Saint Genis Laval
06.77.08.48.82

Bien entendu les chèques seront débités et il vous appartiendra de faire jouer l'assurance annulation en cas d'empêchement.

Les règles applicables à ce séjour sont indiquées dans les conditions générales de vente

Inscriptions lancées dès à présent avec limite au 30 septembre.

Prise en compte des inscriptions, dans l'ordre du Doodle

Groupes limités à 16 personnes par groupe.

Les personnes arrivant en plus seront mises sur liste d'attente.

Votre inscription deviendra définitive

- après signature et renvoi du bulletin d'inscription
- après signature et renvoi du bulletin d'assurance
- après réception des 3 chèques par Jean-Paul dans le délai de 4 jours.

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre des Ripatons

Les Conditions générales de vente sont jointes à cette notice d'information